

Diplômes éligibles

Pour candidater en Formation en alternance EGR (Environnement et gestion des risques), les étudiants doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé de moins de 30 ans
- Etre titulaire d'un bac + 2 ou bac +3 : voir liste ci-dessous selon spécialité du diplôme.

DUT*** ou un BUT
GCCD - Génie Civil et construction durable
GCE - Génie du conditionnement et de l'emballage
GCP - Génie Chimique – Génie des procédés
GC - Génie Civil
GTE - Génie Thermique et énergie futur BUT Métiers de la transition et l'efficacité énergétiques
GEII - Génie électrique et informatique
GIM - Génie industriel et Maintenance
GMP - Génie Mécanique et Productique
HSE - Hygiène Sécurité et Environnement
MPH - Mesures physiques
QLIO - Qualité, logistique Industrielle, organisation
SGM - Sciences et Génie des Matériaux
BTS
Métiers de la chimie
CIM - conception et industrialisation en Microtechniques
CPI - Conception de produits Industriels
CRSA - Conception Réalisation de Systèmes Automatiques
ET - Electrotechnique
MS-SEF - Maintenance des système Energétiques et Fluidiques
CPRP - Conception des processus de réalisation de Produits
MS-SP - Maintenance des systèmes de production
Europlastiques et composites
SN - Systèmes Numériques
TM - Traitement des Matériaux
Autres
Classes préparatoires TSI
CPGE : ATS , MP, PSI, PC et PT

***Pour les candidats en formation continue, nous contacter

Contactez la responsable de la formation EGR

vpb@ensam.eu – 04 79 26 26 82